

Lampedusa, “ terrain difficile ” ? Enquêter sur la légalité à la frontière de l’Europe

Annalisa Lendaro

► **To cite this version:**

Annalisa Lendaro. Lampedusa, “ terrain difficile ” ? Enquêter sur la légalité à la frontière de l’Europe. Migrations Société, CIEMI, 2017, N° 167 (1), pp.29. 10.3917/migra.167.0029 . halshs-03017240

HAL Id: halshs-03017240

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03017240>

Submitted on 20 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lampedusa, « terrain difficile » ?

Enquêter sur la légalité à la frontière de l'Europe

Annalisa LENDARO*

Commentaire [JD1] : Elements biographiques en note de bas de page

Construire son objet : de l'immigration irrégulière aux rapports à la légalité sur une île-frontière

Lampedusa est devenue un symbole de la frontière européenne. Ainsi, cette petite île à l'extrême sud de l'Italie a été largement investie par les chercheurs en sciences sociales¹ qui en ont fait un terrain exemplaire pour étudier l'enfermement administratif des étrangers et, souvent, pour dénoncer les conséquences de la gestion de l'immigration dite irrégulière.

Au départ, l'enquête présentée ici s'inscrivait dans cette mouvance. Il était notamment question d'étudier les formes que prend la rétention administrative des étrangers sur une île-frontière (les pratiques de fichage, l'aménagement de l'espace de confinement, les bricolages et les exceptions à la règle dans la mise en œuvre des procédures d'accueil, la militarisation du territoire), et leurs conséquences sur les parcours des migrants. Au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête, l'attention s'est déplacée vers les rapports à la loi et à la légalité des habitants de Lampedusa. Le non-respect de la loi étant fréquent, surtout de la part des pouvoirs publics en charge du secours et du transfert des migrants², nous avons voulu saisir le sens accordé

1. Voir par exemple RITAINE, Évelyne, "Quand les morts de Lampedusa entrent en politique : *damnatio memoriae*", *Cultures & Conflits*, n° 99-100, automne-hiver 2015, pp. 117-142 ; MELOT, Élise, "Lampedusa, terre de confins", *Mouvements*, n° 60, novembre 2009, pp. 124-129 ; RODIER, Claire, "Naufrage de Lampedusa", *Multitudes*, n° 55, printemps 2014, pp. 20-24 ; BASSI, Marie ; FINE, Shoshana, "La gouvernance des flux migratoires 'indésirables'. Cas d'étude de Calais et Lampedusa", *Hommes & Migrations*, n° 1304, octobre-novembre-décembre 2013, pp. 77-83 ; CUTTITTA, Paolo, "La frontière Lampedusa. Mises en intrigue du sécuritaire et de l'humanitaire", *Cultures & Conflits*, n° 99-100, automne-hiver 2015, pp. 99-115, pour ne citer qu'une petite partie des études publiées en français.

2. À titre d'exemple, la rétention administrative des migrants dépasse régulièrement la durée maximale prévue par la loi : en effet, la structure étant un Centre de premiers secours et d'accueil (CPSA), la durée de rétention ne devrait pas dépasser 72 heures, soit le temps nécessaire pour fournir les premiers soins et pour mettre en place les opérations de transfert. Or, les déficits organisationnels et les longueurs administratives provoquent régulièrement le prolongement de l'enfermement des migrants pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Cette situation a comme conséquence le surpeuplement du CPSA : pendant

au respect et au non-respect de la norme par les habitants dans le quotidien de leur vie sur l'île, par ses habitants. L'objet de la recherche a donc évolué. Cette évolution n'est pas anodine et a été en partie influencée par l'accès au terrain. Je vais donc brièvement revenir sur le déroulement des différentes phases de cette enquête³⁴.

Lorsque je me suis rendue à Lampedusa pour la première fois, en juillet 2013, les migrants se déplaçaient librement sur l'île : le Centre de premiers secours et d'accueil (CPSA) était saturé, surpeuplé depuis des semaines (environ 1 200 personnes y étaient retenues) et les autorités commençaient sérieusement à s'inquiéter face aux arrivées de migrants qui ne diminuaient pas. À cette époque, les forces de l'ordre laissaient les migrants entrer et sortir du CPSA afin d'y éviter les tensions. Dans ces conditions, la première phase de l'enquête m'a permis d'approcher et de questionner les migrants sur leur parcours, leur expérience de la rétention et leur implication dans un mouvement de protestation qui s'était déroulé à la fin du mois de juillet 2013⁵.

Peu de temps après, le 3 octobre 2013, Lampedusa a de nouveau fait les unes de la presse internationale lors d'un naufrage à seulement quelques centaines de mètres des côtes de l'île et qui causa la mort de 368 migrants. S'en est suivie une période de médiatisation intense de Lampedusa. Plus tard, en janvier 2014, le CPSA a en outre fait l'objet d'une forte controverse lorsque la télévision italienne a diffusé une vidéo tournée par un migrant montrant l'intérieur du centre, au moment où des opérateurs du CPSA traitaient des migrants contre la gale en les aspergeant de produit désinfectant, en plein air, alors qu'ils étaient complètement nus. Suite à cet épisode, dans un contexte de

la belle saison, alors que les arrivées de migrants s'intensifient, la structure peut accueillir jusqu'à 1 300 personnes, alors qu'elle ne dispose que de 380 couchages.

- 3 Cette recherche qualitative se base sur une enquête qui a combiné plusieurs sources (entretiens, observations, presse écrite, vidéos) et qui mobilise donc un ensemble de données différentes (notes d'observation, discours des enquêtés, enregistrements audiovisuels, littérature grise, rapports etc.). Elle a été menée pendant deux ans (2013-2014) au cours desquels je suis retournée à Lampedusa à trois reprises, deux fois pendant la saison estivale et une fois à la fin de l'hiver. Les entretiens (43 au total, d'une durée variable allant de 40 minutes à deux heures) m'ont permis de recueillir la parole de migrants (en 2013), d'habitants de l'île et de professionnels de l'humanitaire (en 2014). Les observations et le partage de moments ordinaires de la vie de la communauté (repas, cérémonies religieuses, réunions publiques, pêche) m'ont permis de pénétrer progressivement l'univers de sens des interlocuteurs.
- 4 EWICK, Patricia ; SILBEY, Susan S., *The Common Place of Law. Stories from Everyday Life*, Chicago : University of Chicago Press, 1998, 332 p.
- 5 LENDARO, Annalisa, "Investir la rue alors qu'on n'en a pas le droit. L'improbable mobilisation des demandeurs d'asile à Lampedusa (Italie)", *Sociologie et Société*, vol. 47, n° 1, printemps 2015, pp. 123-146.

polémique autour des conditions de rétention, je me suis vue refuser l'accès au centre, ce qui freina le déroulement de mon enquête⁶.

Cet exemple me permet d'expliciter une difficulté initiale liée à ce terrain : les enjeux politiques et médiatiques autour de la gestion de l'immigration peuvent rendre soudainement moins accessible ce territoire érigé en symbole de la frontière⁷ et en transformer profondément le tissu social (absence de migrants, départ du personnel humanitaire, etc.).

De fait, la deuxième phase de mon enquête a porté sur l'île dans son ensemble⁸ et s'est concentrée, *a fortiori*, sur l'espace extérieur au CPSA et sur ses habitants. Dès lors, l'impossibilité d'accéder au centre s'est transformée en opportunité. En effet, le choix, mû par la nécessité, d'élargir le terrain d'enquête pour traverser la frontière qui sépare le centre de rétention de l'extérieur a impliqué un changement de posture de ma part, ce qui m'a permis d'appréhender les rapports entre les habitants et les dispositifs de rétention et de contrôle de la frontière. Il a notamment été question de sortir du cadre des « lieux fermés » pour saisir les interactions et les influences mutuelles entre le « dedans » et le « dehors »⁹.

Concrètement, la focale s'est déplacée vers les rapports, multiples et parfois contradictoires, que les habitants de Lampedusa entretiennent au quotidien avec la loi et la légalité. Il s'agit là encore d'un objet « sensible » dans le sens où, lorsque l'on enquête sur une île militarisée et que l'on touche à des questions liées au respect de la loi, l'accès à un discours « sans filtres » peut se révéler compliqué.

Il est fondamental de créer une relation de confiance entre enquêteur et enquêté¹⁰. Dans mon cas, cela n'était pas gagné d'avance : non

6. Par ailleurs, le CPSA a été fermé temporairement à partir du printemps 2014 pour que des travaux d'agrandissement et de rénovation, commandités après l'affaire de la « douche de la honte », soient réalisés. Pendant ces quelques mois, aucun migrant intercepté en mer n'a été emmené à Lampedusa, tandis que l'opération *Mare Nostrum* a instauré, jusqu'à la fin de l'année 2014, un protocole de secours prévoyant le transfert des migrants directement en Sicile et sur le continent.

7. CUTTITTA, Paolo, *Lo spettacolo del confine. Lampedusa tra produzione e messa in scena del confine*, Milan : Mimesis, 2012, 134 p.

8. L'île de Lampedusa a une superficie de 20km² pour une population d'environ 6 000 habitants.

9. Voir PILLANT, Laurence ; TASSIN, Louise, "Lesbos, l'île aux grillages. Migrations et enfermement à la frontière gréco-turque", *Cultures & Conflits*, n° 99-100, automne-hiver 2015, pp. 25-55 ; ainsi que DARLEY, Mathilde ; LANCELEVÉE, Camille ; MICHALON, Bénédicte, "Introduction : où sont les murs ? Penser l'enfermement en sciences sociales", *Cultures & Conflits*, n° 90, été 2013, pp. 7-20.

10. Voir CEFÁI, Daniel (sous la direction de), *L'engagement ethnographique*, Paris : Éditions de l'EHESS, 2010, 640 p. ; ainsi que MARCHIVE, Alain, "Contrôle et autocensure dans l'enquête

seulement je suis arrivée à Lampedusa avec une identité de « continentale », car aux yeux des habitants j'étais étrangère aux problématiques de leur communauté insulaire (l'isolement et le coût des déplacements, de l'essence, l'absence de structure hospitalière, etc.), mais, en outre, ma présence était presque constamment accompagnée d'une caméra¹¹. Objet imposant par sa taille, mais surtout par sa capacité à enregistrer tout échange, détail, geste volontaire ou involontaire¹², ce matériel m'a parfois fait passer pour une journaliste. À ce sujet, une autre difficulté pour l'enquêteur travaillant à Lampedusa provient du fait que ce territoire fait l'objet de l'intérêt d'observateurs en tout genre : journalistes, chercheurs en sciences sociales, bénévoles d'organismes non gouvernementaux (ONG), cinéastes, militants de collectifs et d'associations, etc. Dans ce contexte, la caméra était davantage associée à ce « journalisme d'assaut » incarné par des professionnels de l'information qui viennent la plupart du temps pour documenter le dernier drame ou la dernière émeute dans le centre et qui repartent sans se soucier de recueillir la parole des habitants. Ainsi, les conditions *sine qua non* pour me donner les chances de comprendre ce qui fait sens pour ces derniers¹³ ont été, premièrement, de faire accepter cette « mise en scène de l'observation »¹⁴, et deuxièmement, de tenter de cerner leur quotidien, l'ordinaire des rapports sociaux sur l'île.

Pour ce faire, il fallait « revenir » : « *Ils disent souvent ça, les gens qui viennent, qui passent par ici, comme toi : "à la prochaine !" Et puis on ne les voit plus jamais* ». Ainsi me provoquait en août 2013 Toni, un habitant de Lampedusa, la première fois que je lui annonçais mon projet de revenir hors saison touristique pour passer plus de temps

ethnographique. Pour une éthique minimaliste", *Les Sciences de l'Éducation - Pour l'Ère Nouvelle*, vol. 45, n° 4, 2012, pp. 77-94.

11. Cette enquête a la particularité d'avoir été intégrée à un projet de film documentaire sur les frontières qui séparent les différents groupes sociaux interagissant sur ce territoire insulaire très exigu (avec Laura Auriolo, *Benvenuti*, 54 minutes, CNRS Images). Ainsi, des matériaux audiovisuels, comme des entretiens filmés et des interactions du quotidien de l'île, ont pu être exploités dans le cadre de la recherche présentée ici. Certains interlocuteurs ont été intrigués par la caméra et se sont même spontanément rapprochés de l'enquêteur pour s'exprimer, dans le but de se faire entendre par un public plus large. D'autres se sont montrés plus méfiants. Il a été intéressant par la suite de les retrouver sans caméra, pour les questionner sur cette méfiance, et pour essayer de comprendre ce qui se dit et ce qui ne se dit pas en sa présence.
12. LALLIER, Christian, "L'observation filmante. Une catégorie de l'enquête ethnographique", *L'Homme*, n° 198-199, 2011, pp. 105-130.
13. BIDET, Alexandra ; QUÉRÉ, Louis ; TRUC, Gêrôme, "Ce à quoi nous tenons. Dewey et la formation des valeurs", in : DEWEY, John, *La Formation des valeurs*, Paris : Éd. La Découverte, 2011, 238 p., pp. 5-64.
14. MOTTIER, Damien, "Mettre en scène l'observation", *Journal des Anthropologues*, n° 130-131, 2012, pp. 235-259.

avec lui et d'autres habitants rencontrés sur l'île. Lorsque nous nous sommes effectivement revus en mai de l'année suivante, quelque chose a changé très rapidement entre nous. J'avais tenu parole, j'ai eu l'impression qu'à partir de ce moment-là il tiendrait la sienne.

Revenir en basse saison à Lampedusa n'est pas anodin. L'été, l'île est sous le feu des projecteurs en raison des arrivées de migrants, mais aussi de ses plages magnifiques qui attirent énormément de touristes. Une bonne partie des habitants de Lampedusa vivent du tourisme et travaillent quatre mois par an, durant la haute saison ; ils sont donc très pris par leurs différentes occupations pendant cette période. En revanche, entre novembre et mai, l'île vit à un rythme plus lent et ses habitants, qui se sentent souvent peu considérés par ces curieux qui ne font que transiter par leur île, peuvent se montrer très disponibles à la discussion et à l'échange, comme cela a été le cas me concernant. Pour reprendre l'un des enseignements chers à Jeanne Favret-Saada¹⁵, il a fallu d'abord accepter de se perdre, de se « tromper de saison », de se voir assigner une place inattendue par les enquêtés, pour ensuite revenir autrement, en faisant preuve du « tact » nécessaire à la rencontre¹⁶.

Revenir hors saison et avoir la possibilité de partager le quotidien d'une petite communauté où tout le monde se connaît, où des enjeux réputationnels et de pouvoir traversent les rapports entre groupes, où les liens familiaux et amicaux cimentent des alliances, a été également la condition pour déconstruire les lieux communs qui ont tendance à uniformiser la position des habitants vis-à-vis de l'immigration en en faisant un groupe soit très accueillant, soit raciste. De toute évidence, leurs positions ne se réduisent pas à ces deux pôles : l'avis de chacun sur l'immigration et sur la meilleure façon de gérer ce phénomène se construit et évolue au gré des expériences personnelles, des choix politiques du moment, des événements dramatiques qui scandent la vie de l'île.

Mais même lorsque l'on s'intéresse aux avis les plus « polarisés », le regard du sociologue devrait chercher à comprendre les raisons de ces avis, et à prendre la mesure de la cohérence ou, à l'inverse, du décalage éventuel entre les déclarations verbales et les actions et engagements de la personne observée¹⁷. Cette posture, proche de la sociolo-

15. FAVRET-SAADA, Jeanne, *Désorcèler*, Paris : Éditions de l'Olivier, 2009, 172 p.

16. RÉMY, Catherine, "Accepter de se perdre. Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada" [En ligne], *SociologieS*, mis en ligne le 24 juin 2014, <http://sociologies.revues.org/4776>.

17. SCHATZ, Edward, *Political Ethnography: What Immersion Contributes to the Study of Power*, Chicago : University of Chicago Press, 2009, 376 p.

gie pragmatique¹⁸, implique de comprendre petit à petit ce qui fait sens, individuellement et collectivement, dans le contexte étudié. Ainsi, le rapport des habitants de Lampedusa à l'immigration puis à la légalité, a été appréhendé comme un processus d'interactions (incluant l'enquêteur), de déclarations verbales et de luttes pour le gain ou le maintien d'une place au sein du groupe¹⁹. Pour essayer de saisir ce processus, la combinaison de séjours de recherche hors saison et pendant l'été s'est révélée indispensable. Par exemple, elle a permis de comprendre les liens entre les enjeux économiques attachés au tourisme et les positions vis-à-vis de l'immigration de celles et ceux qui vivent de cette activité.

Quelles difficultés spécifiques à Lampedusa ?

Pendant et à la fin de toute enquête, il est utile de s'interroger sur les difficultés spécifiques au terrain. Dans quelle mesure sont-elles communes à toute enquête qualitative se réclamant de l'ethnographie ?

En ce qui concerne la recherche dont il est question ici, l'insularité et l'éloignement (du continent, des centres du pouvoir, etc.) ont grandement influencé la préparation et le déroulement de l'enquête. Cet éloignement impose au chercheur non seulement une organisation, un budget et une logistique pour se rendre et séjourner sur le terrain, mais surtout, combiné avec la taille réduite du territoire, il contribue à accentuer la dimension de « microcosme » dans lequel l'enquêteur est projeté. En effet, les rapports d'interconnaissance étant très denses, les risques sont grands pour lui d'être renvoyé, du moins au début de l'enquête, vers une identité d'étranger incapable de comprendre les enjeux locaux. Ainsi, le silence ou une parole prenant la forme de boutades représentent des sanctions que l'enquêteur doit dépasser pour pouvoir poursuivre sa recherche²⁰.

S'intéresser aux frontières et aux phénomènes sociopolitiques qui les caractérisent implique également de devoir parfois faire face à des impasses et trouver des stratégies pour poursuivre l'enquête malgré tout. L'interdiction de pénétrer dans des lieux fermés comme les

18. BARTHE, Yannick ; DE BLIC, Damien ; HEURTIN, Jean-Philippe ; LAGNEAU, Éric ; LEMIEUX, Cyril ; LINHARDT, Dominique ; MOREAU DE BELLAING, Cédric ; RÉMY, Catherine ; TROM, Danny, "Sociologie pragmatique : mode d'emploi", *Politix*, n° 103, 3/2013, pp. 175-204.

19. AUYERO, Javier ; JOSEPH, Lauren ; MAHLER, Matthew, (sous la direction de), *New Perspectives in Political Ethnography*, New York : Springer, 2007, 258 p.

20. RÉMY, Catherine, "Accepter de se perdre. Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada", art. cité.

centres de rétention oblige à opérer des changements de stratégie, voire de focale. Ainsi, le choix de déplacer mon attention vers les rapports entre les différents « mondes » qui s'effleurent à Lampedusa (tourisme, pêche, centre de rétention, etc.) m'a conduite à rencontrer des habitants de l'île, mais aussi des touristes. C'est d'ailleurs grâce à la rencontre avec Maria et Gianni, des touristes qui reviennent tous les étés à Lampedusa, que j'ai pu longuement discuter avec Mimmo, un jeune habitant de l'île qui enchaîne les contrats précaires au centre de rétention depuis plusieurs années. En effet, le couple de touristes, qui s'était lié d'amitié avec Mimmo, ont arrangé une rencontre chez eux, en août 2014. Ce contexte informel, loin du quotidien du centre, a permis des échanges très détendus avec Mimmo, malgré mes questions touchant à des sujets sur lesquels il était censé rester discret, selon les consignes de sa hiérarchie. Son récit a abordé le thème du travail au CPSA dans un contexte où « *les opportunités d'emploi sur l'île sont rares* », de la fierté de pouvoir aider les migrants, mais aussi de la nécessaire captivité que ces derniers subissent, mais qui permet selon lui la mise en place de la procédure d'accueil « *pour ceux qui en ont le droit* ». Son témoignage revient aussi sur les rapports de pouvoir qui caractérisent le fonctionnement du CPSA (le personnel originaire de Lampedusa n'occupe que des fonctions subalternes, alors que les gérants et le personnel qualifié sont recrutés à l'extérieur) afin d'expliquer en quoi ces rapports permettent aux responsables de s'assurer le silence des salariés. Un silence sur quoi ? Tout d'abord, sur le contournement habituel du droit (temps d'enfermement supérieur au maximum prévu par la loi, espaces trop exigus pour le nombre de personnes accueillies, promiscuité entre mineurs et adultes, etc.) qui conduit à des pratiques d'accueil, de fichage, de transfert qui varient en fonction du moment et de l'opérateur/policier qui intervient. Le récit de Mimmo est particulièrement intéressant car il permet de comprendre comment, et dans quel but, il se saisit des marges de manœuvre et des failles des procédures standard pour adapter ses actions aux cas particuliers. Ainsi, il sert d'abord le repas aux femmes accompagnées d'un ou plusieurs enfants, ou prend le temps d'orienter un jeune mineur vers la permanence d'une ONG au sein même du centre de rétention : émerge alors une hiérarchie qui, selon des critères personnels et discrétionnaires, distingue les groupes de migrants en fonction de leur degré supposé de vulnérabilité. On touche là à son rapport à la règle et à la légalité, c'est-à-dire au sens qu'il accorde à son respect et à son contournement dans le quotidien de son travail.

L'opacité de l'information concernant ce qui se passe à l'intérieur du centre fait émerger une autre difficulté. Plusieurs habitants de l'île

ont l'impression qu'on leur cache la vérité au sujet de sa gestion. Dans ce contexte, l'enquêteur est vu comme quelqu'un qui pourrait avoir accès à une information difficile à obtenir, car susceptible d'être fournie par des institutions considérées comme inaccessibles par les habitants. À titre d'exemple, au cours de l'été 2013 lorsque le CPSA était encore ouvert, Toni me demandait régulièrement si, en tant que chercheur, j'avais des informations concernant le nombre de migrants présents dans le centre, leur état de santé, les dates de leur transfert, le nombre de migrants transférés, etc. J'avais beau lui dire que je n'en savais rien, il m'adressait toujours un regard amusé et méfiant qui voulait dire « je sais que tu sais ! ».

La difficulté a été de rendre intelligible ma présence sur place et le sens de ma démarche. Comment expliquer aux enquêtés qu'ils étaient la plupart du temps mieux informés que moi sur ces sujets, mais qu'au fond, je m'intéressais davantage à leur rapport à la légalité qu'aux détails chiffrés de la gestion du centre ? « *Ça sert à quoi ce que tu fais ?* » : la question a souvent entraîné des tentatives, parfois maladroites, parfois réussies, pour éclaircir les raisons de ma présence sur place.

Parallèlement, pénétrer le quotidien des habitants de l'île pour appréhender leur rapport à la légalité a également requis de déconstruire les positionnements verbaux de chaque interlocuteur, en les confrontant systématiquement à des actions et à des pratiques. Ainsi Giuseppe, gérant d'une structure hôtelière, a l'habitude de tenir un discours bienveillant à l'égard des migrants. Cependant, il se dit lésé par une gestion de l'immigration laxiste qui nuit à l'image touristique de l'île. En évoquant l'importance de respecter la loi, il reproche notamment aux forces de l'ordre de ne pas être assez strictes lorsqu'un migrant se déplace librement sur l'île : selon lui, il devrait être immédiatement raccompagné au CPSA, ce qui est légalement prévu, mais qui ne se vérifie pas lorsque le centre est surpeuplé, c'est-à-dire trop souvent. Si ce non-respect de la loi par les forces de l'ordre est présenté comme inacceptable, le temps passé avec Giuseppe m'a permis de saisir son rapport décomplexé à la fraude, notamment en matière fiscale. Dans ce domaine, il estime que le contournement de la règle est légitime de la part des hôteliers, déjà suffisamment pénalisés par la présence des migrants circulant librement sur l'île.

Contrairement à Giuseppe, Toni pourrait très facilement se voir attribuer la casquette de « raciste » à cause de ses propos ouvertement xénophobes. Et pourtant, c'est sans gêne et avec beaucoup de tendresse qu'il m'a raconté son histoire d'amour avec une migrante érythréenne, passée par Lampedusa quelques années auparavant. Dans son récit, il revient à plusieurs reprises sur « *l'injustice de ce qui lui est*

arrivé [à elle] », en faisant référence notamment à l'expérience de la rétention prolongée.

Pour comprendre ce décalage, il a fallu passer du temps avec lui sur un banc de la rue principale de Lampedusa, saisir le sens de ses boutades lancées aux passants, et capter leurs regards hostiles jetés en retour. Toni est une sorte de marginal, d'*outsider* au sein de sa propre communauté²¹ : tenir des propos choquants sur les migrants fait partie d'un ensemble de comportements provocateurs qui font sens au vu de sa position sociale, des rapports conflictuels et des allégeances qu'il entretient à Lampedusa. Lorsque j'ai réussi à pénétrer son univers de sens, le décalage entre propos et actions devient intelligible et contribue à la déconstruction des stéréotypes qui gommant les positions des habitants de l'île vis-à-vis des migrants et des politiques migratoires.

Se positionner : l'incontournable engagement du chercheur

Lorsque je présentais ma démarche aux enquêtés, la question des catégories utilisées faisait souvent l'objet de questions et de débats : « Ah, tu travailles sur les clandestins ? », « J'ai compris, tu t'intéresses aux droits des réfugiés ». Les précisions que je choisisais d'apporter renseignaient mon interlocuteur sur **son** rapport à l'objet, et risquaient de provoquer d'entrée de la sympathie ou, au contraire, de la méfiance. Sur ces terrains où les mots ne vont pas de soi, expliquer à quoi l'on s'intéresse signifie déjà prendre position : par exemple, parler de « migrants », et non de « réfugiés », indique un intérêt à l'égard de toutes les personnes en situation de migration et pas seulement envers celles et ceux qui peuvent être qualifiés de réfugiés au regard de la convention de Genève de 1951²². La catégorie « migrant » fait référence à une population volontairement plus large et questionne de manière critique la légitimité de la distinction imposée par l'appareil juridico-administratif entre « ayants droit » et « exclus ».

Le rapport de l'enquêteur au terrain pose aussi très rapidement la question de la neutralité, souvent considérée comme nécessaire pour produire le « savoir scientifique ». Les enquêtes ethnographiques, qu'elles essaient de saisir le rapport à la légalité des habitants d'une île-frontière ou les logiques de pouvoir propres à un village de Lozère,

21. Il a la cinquantaine, est divorcé, fume et vend du cannabis, boit de l'alcool en public, ne travaille pas, ne fréquente pas l'église. Autant de statuts et d'activités qui le font passer pour une sorte de marginal aux yeux de la plupart des habitants de l'île.

22. PILLANT, Laurence ; TASSIN, Louise, "Lesbos, l'île aux grillages. Migrations et enfermement à la frontière gréco-turque", *Cultures & Conflits*, n° 99-100, automne-hiver 2015, pp. 25-55.

appellent davantage à la réflexivité du chercheur qu'à la supposée « neutralité axiologique » chère à Max Weber²³.

De plus, engagé sur un terrain qui le met en permanence face à une actualité dramatique et très médiatisée, le chercheur qui enquête à Lampedusa n'a guère le choix : ses interlocuteurs le sollicitent souvent pour lui demander son avis sur la réforme du moment, sur le dernier naufrage, sur le fonctionnement du centre de rétention. En tant que personne s'intéressant à l'île, il est perçu comme ayant forcément un avis sur les événements qui constituent la base des discussions courantes. Évoquer la « neutralité axiologique » pour ne pas répondre aux sollicitations de ses enquêtés ne ferait que provoquer leur incompréhension, voire leur méfiance.

Il s'avère d'ailleurs que « donner son avis » est un outil pour l'enquête. Ce n'est que dans une démarche d'échange que l'intelligibilité du décalage entre déclarations et actions peut apparaître. C'est souvent au bout de plusieurs discussions au cours desquelles chacun donne son avis, donne de soi, que les enquêtés m'ont permis de partager un moment de leur quotidien et celui de leurs proches. Là réside aussi un des engagements qui me sont chers : ne pas traiter mes interlocuteurs comme de simples informateurs, comme des « objets de recherche », mais au contraire instaurer avec eux une véritable relation. Au risque, toutefois, de voir des portes se fermer. En effet, au tout début de mon enquête, j'ai assisté à deux manifestations auxquelles ont pris part quelques centaines de migrants, et qui se sont terminées par l'occupation de la place de l'église. À ce moment-là, certains habitants se sont montrés très en colère contre les institutions pour leur comportement « lâche et irresponsable » (Pino, habitant de l'île, août 2014), et hostiles aux migrants « qui ont le culot de manifester alors qu'ils ne sont pas chez eux » (Marco, habitant de l'île, juillet 2014). Me sollicitant constamment pour que je prenne position et que je m'exprime publiquement sur les événements en cours, ces personnes s'attendaient à ce que je partage leur point de vue. Sur les deux personnes citées ici, l'une a laissé la porte ouverte à d'autres échanges, l'autre l'a définitivement fermée.

Pour conclure sur le caractère « difficile » de cette enquête, je partage l'avis de Daniel Bizeul²⁴ pour qui la difficulté d'un terrain de re-

23. Voir BERNARDIE-TAHIR, Nathalie ; SCHMOLL, Camille, "La voix des chercheur-es et la parole du migrant. Ce que les coulisses du terrain maltais nous enseignent" [En ligne], *Carnets de Géographes*, n° 4, 2012, http://www.carnetsdegeographes.org/PDF/terrain_04_01_Bernardie%20Tahir_Schmoll.pdf ; ainsi que LAMARCHE, Karine, "L'apport heuristique d'une implication incontournable", *Civilisations*, vol. 64, 2015, pp. 35-44 ; ainsi que SOSSI, Federica, "Migrations and Militant Research? Some Brief Considerations", *Postcolonial Studies*, vol. 16, issue 3, 2013, pp. 269-278.

cherche ne peut pas être évaluée en tant que telle, en amont, car elle varie en fonction de la personne qui mène l'enquête, de son parcours, et des phases qui la constituent.

Ainsi, mener à bien une enquête sur une île-frontière comme Lampedusa implique tout d'abord de considérer le caractère mouvant des enjeux politiques et sociaux qui s'y jouent et d'accepter que cela puisse influencer l'accès au terrain, et plus fondamentalement les questions auxquelles le chercheur souhaite au départ apporter des éléments de réponse.

De plus, il faut du temps pour que des relations de confiance s'instaurent avec les enquêtés, dans un contexte où l'extériorité de l'enquêteur est parfois source de blocages, de silences. L'isolement de ce territoire insulaire et frontalier accentue la nécessité d'expérimenter soi-même ce que vivre sur place veut dire, pour comprendre les enjeux locaux et pour être accepté par les habitants dans leur quotidien.

Qu'on les estime spécifiques ou au contraire communes à d'autres terrains, les difficultés émergent forcément dans la relation à l'« Autre », dans le rapport avec les personnes qui interagissent avec l'enquêteur, à un moment précis, dans une situation particulière.



24. BIZEUL, Daniel, "Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilités de l'observation directe", *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n° 1, 2007, pp. 69-89.